

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Adopté

AMENDEMENT

N° CF647

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

ARTICLE 37**ÉTAT D****« Avances à l'audiovisuel public »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
France Télévisions	2 523 106 868	0
ARTE France	293 602 353	0
Radio France	652 954 400	0
France Médias Monde	299 202 200	0
Institut national de l'audiovisuel	103 913 354	0
TV5 Monde	83 449 220	0
Programme de transformation	69 000 000	0
TOTAUX	4 025 228 395	0
SOLDE	4 025 228 395	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Sénat a purement et simplement rejeté les crédits de l'audiovisuel public. Le présent amendement a pour objet de les rétablir.